

VÉTROZ

SPECTIVE

www.vetroz.ch

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ DE VÉTROZ

JUILLET 2020

© Studio Bonnardot

Editorial

Chères Vétrozaines, chers Vétrozains,

Ces derniers mois n'ont pas été ordinaires dans la vie d'un président de commune, et de loin. Le 13 mars, le Conseil fédéral ordonnait la fermeture quasi immédiate des établissements publics, écoles, crèches etc. Le lendemain, le Conseil municipal se réunissait en séance extraordinaire afin de finaliser les mesures proposées par les différents services communaux. Pour faire face à cette situation particulière, le Conseil municipal n'a pas ménagé ses efforts. Il a pu également compter sur l'efficacité des chefs de service et de tout le personnel de l'administration. Je les remercie sincèrement pour leur implication durant cette pandémie.

Nous avons surtout pu compter sur le comportement exemplaire de tous les habitants de notre commune, jeunes et moins jeunes. Du jour au lendemain, tout s'est arrêté et chacun a dû s'organiser et trouver des solutions afin que la vie continue. Le système a résisté grâce à vous. Un immense « Merci » à toutes les professions qui ont continué à apporter leurs services aux personnes en bravant les dangers d'une infection, en particulier le personnel soignant.

Mes condoléances vont aux nombreuses familles touchées par le décès d'un parent et qui n'ont pas pu s'entourer des proches pour faire le deuil de l'être aimé. Mes pensées solidaires à tous les indépendants et employés touchés économiquement qui attendent impatiemment des jours meilleurs.

Dans les bonnes nouvelles, je me réjouis des comptes 2019 de la municipalité qui vont nous permettre de faire

face à nos nombreux futurs investissements, malgré la conjoncture peu favorable prévue ces prochaines années. Nous avons prévu au printemps des rencontres avec les citoyens, soucieux d'être à l'écoute de toutes propositions visant à améliorer la vie communale, afin qu'il fasse encore mieux vivre à Vétroz. Ces rencontres n'ayant pas pu être mises sur pied, elles sont reportées à la rentrée. Nous vous en informerons prochainement. Je vous invite à être prudents et prendre soin de vous. Profitez des belles terrasses de nos établissements publics. Je vous y rencontrerai avec plaisir cet été.

*Olivier Cottagnoud,
Président de Vétroz*



DANS CE NUMÉRO

Jubilaires	2
Pandémie liée au coronavirus	3
Personnel communal	4
Entraînement urbain	5
Suisse bouge	5
Apprendre le français	6
Agenda des manifestations - 2ème semestre 2020	7
Rentrée de l'ASOV	8
Bibliothèque	8
Bibliothèque	9
Extraits des décisions	10
Réouverture de la route agricole Rottes-Derborence	11
Réseaux d'eaux, compteurs, équipements et restrictions	12
Productions électriques	13
Finances communales	14-15

JUBILAIRES

Le 7 juin dernier, M. Moïse Challandes fêtait ses 90 ans en présence du Conseil municipal. M. Challandes est venu s'établir à Vétroz en 1973, après avoir mis en place l'usine d'horlogerie Fontainemelon à Sion.



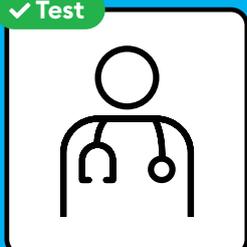
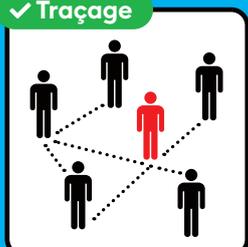
Giuseppe Cocco a eu la visite du Conseil municipal le 10 juin, jour de son 90ème anniversaire. M. Cocco, originaire d'Italie, est arrivé à Vétroz en 1973, et fut maçon et contremaître durant toute sa carrière.

PANDÉMIE LIÉE AU CORONAVIRUS

Nouveau coronavirus Actualisé au 3.6.2020

VOICI COMMENT NOUS PROTÉGER: 

Suivre impérativement les nouvelles règles :

- ✓ Test**

En cas de symptômes, se faire tester tout de suite et rester à la maison.
- ✓ Traçage**

Chaque fois que c'est possible, fournir ses coordonnées pour le traçage.
- ✓ Isolement/quarantaine**

En cas de test positif : isolement.
En cas de contact avec une personne testée positive : quarantaine.

Pour rappel :

-  Garder ses distances.
-  Recommandé : un masque si on ne peut pas garder ses distances.
-  Se laver soigneusement les mains.
-  Éviter les poignées de main.
-  Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude.
-  Toujours téléphoner avant d'aller chez le médecin ou aux urgences.
-  Si possible, continuer de travailler à la maison.

www.ofsp-coronavirus.ch



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Bundesamt für Gesundheit BAG
Office fédéral de la santé publique OFSP
Ufficio federale della sanità pubblica UFSP
Uffizi federal da sanadad publica UFSP



Scan for translation

Le 13 mars dernier, le Conseil fédéral décidait de fermer les structures d'accueil pour enfants à la journée, les écoles de tous les degrés ainsi que les bibliothèques. L'objectif de ces mesures était de freiner au maximum la progression du virus et de protéger les personnes les plus vulnérables.

Concernant les structures d'accueil, un service minimum de garde devait être assuré pour les enfants dont les deux parents étaient actifs dans la sécurité et la santé. Les conditions d'admission ont été assouplies à plusieurs reprises mais tout en gardant à l'esprit la protection des enfants accueillis, de leurs familles et de notre personnel. De strictes conditions ont été imposées à ce même personnel, tant au niveau professionnel que personnel afin de vaquer au mieux à la prise en charge de nos chères têtes blondes. Par ce message, je tiens à remercier d'une part les parents pour leur compréhension et d'autre part notre directrice Madame Isabelle Favre-Bulle, nos auxiliaires, notre intendante et nos éducatrices pour leur engagement sans faille durant cette période agitée de pandémie.

Dans les écoles, un enseignement à distance de qualité a dû être mis en place. L'école valaisanne a su s'adapter à une situation exceptionnelle. Je

félicite les élèves qui sont devenus des pionniers dans ce nouveau style d'enseignement. Mes remerciements vont également aux parents pour leur excellente collaboration ainsi qu'au directeur Monsieur Thierry Evéquo, au secrétariat et au corps enseignant pour leur professionnalisme et leur implication dans cette crise.

Les membres de nos différentes sociétés sportives ont pu reprendre leurs entraînements en suivant scrupuleusement le concept de protection établi par leur fédération respective.

Nos bibliothécaires ont fait preuve d'ingéniosité et instauré un «service de prêt à la demande et sur rendez-vous» afin de ne pas léser leurs fidèles lecteurs. Bravo à elles.

La commission culturelle a dû suspendre ses activités mais elle vous donne rendez-vous en septembre pour sa prochaine rencontre.

Continuez de prendre soin de vous et de vos proches

Lydia Moix, conseillère communale en charge des dicastères des structures d'accueil, des écoles, des sports et de la culture

PERSONNEL COMMUNAL

DÉPART À LA RETRAITE DE M. DOMINIQUE EVEQUOZ

Après plus de 23 ans de bons et loyaux services au service de la Municipalité, Dominique Evéquoaz a pris sa retraite anticipée à la fin du mois de mars dernier.

Engagé en novembre 1996 comme teneur de cadastre, il a également occupé les fonctions de taxateur officiel, préposé agricole et préposé au registre des vignes. Membre du service des constructions, il a ainsi été un témoin privilégié de l'extension de notre commune et de son administration. Cette dernière perd avec son départ une véritable mémoire vivante, lui qui connaissait par cœur les numéros de parcelles du territoire vétrozain, comme les notes d'une partition de musique.

Dominique a décidé de profiter un peu en avance d'une retraite bien méritée. Nous tenons à le remercier pour sa disponibilité et l'excellent travail accompli durant toutes ces années. Entre les randonnées sur les hauts des Coteaux du soleil ou à Nendaz, les croisières ou les concerts, nous savons d'ores et déjà qu'il ne s'ennuiera pas !

*Les autorités et le personnel
de la Municipalité de Vétroz*



COMMISSION SCOLAIRE CHANGEMENT À LA DIRECTION DES ÉCOLES

Une passation importante de témoin aura lieu cet été. En effet, après huit années passées à la direction des écoles, Thierry Evéquoaz a été nommé par le Conseil d'État inspecteur de la scolarité obligatoire. Je tiens à le remercier pour l'excellent travail accompli durant cette période. Son successeur au poste de directeur des écoles primaires de notre commune, Pascal Genoud, n'est pas un inconnu puisqu'il œuvre en tant qu'enseignant depuis 1987 à Vétroz. Motivé par ce nouveau challenge qui l'attend, il aura à cœur de mettre toute son énergie au service de nos élèves et du corps enseignant afin de les accompagner durant ces prochaines années scolaires. Je lui souhaite plein succès pour ce nouveau défi qui l'attend, et me réjouis de collaborer avec lui.

*Pour la commission scolaire,
Lydia Moix, présidente*

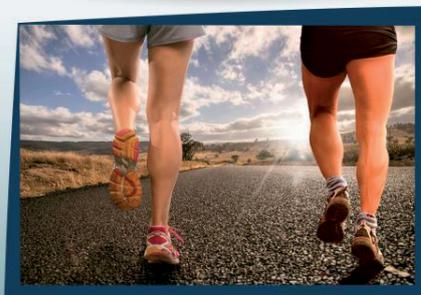
ENTRAÎNEMENT URBAIN

Tous les mercredis et les jeudis, la commission jeunesse & intégration a le plaisir de vous inviter à l'entraînement urbain avec Hatice Minnig.

Ce programme, ouvert à tous, permet de s'exercer, quel que soit le niveau physique, durant 45 minutes une à deux fois par semaine.

Nos entraînements ont lieu dès le mercredi 10 juin à 19h00 et le jeudi 11 juin à 9h00. Bonne nouvelle, nous restons actifs également cet été ! Donc n'hésitez pas à nous rejoindre.

Pour toutes informations, vous pouvez contacter directement Hatice Minnig par mail (haticeminnig@gmail.com) ou par téléphone (076/468.87.44)



MERCREDI
19H00-19H45

JEUDI
09H00-09H45

DÉPART AU
PARKING DU FOYER
HAUT-DE-CRY

GRATUIT
SANS INSCRIPTION

Pour plus d'informations: Hatice Minnig 076/468.87.44

SUISSE BOUGE Vétroz Bouge avec la Suisse Bouge

Hey Vétrozaines et Vétrozains, il est temps de se mettre en mouvement ! Vu que nous n'avons pas pu réaliser notre challenge Suisse Bouge en mai, nous avons décidé de le reporter en septembre et octobre 2020. On vous prépare de belles surprises, alors soyez prêts pour cette nouvelle édition de Vétroz Bouge ! On compte sur vous pour faire le maximum de minutes de mouvement grâce l'application Suisse Bouge et en participant à notre programme d'activité !

Ce projet est une manière de se motiver l'un l'autre afin de participer, de se rencontrer, de mieux connaître ce que la commune offre en termes d'activités sportives et culturelles, mais surtout **d'être ensemble et de partager de bons moments** ! Alors rendez-vous en septembre pour un mois sportif ! Si vous souhaitez vous impliquer dans l'organisation de Vétroz Bouge, ou avoir plus d'informations vous pouvez contacter Nathalie Zarnardini, responsable de ce projet (asov@vetroz.ch ou 079/937.84.06).

VETROZ BOUGE!

Toutes les activités sont gratuites!!!!

Au mois de septembre et octobre

Venez bouger avec nous!

Apprendre le Français

learn French Вивчення французької мови 学法语 Fransızca öğrenmek
 imparare il francese bartaan Faransiis Изучение французского языка
 aprender francés

Cours de français pour adulte

Apprendre le Français
 Learn French **Imparare il francese** 学法语
 bartaan Faransiis Изучение французского языка
Aprender francés Вивчення французької мови

🕒 Du lundi au vendredi,
 1h30 par semaine,
 du niveau débutant à avancé.
 Début des cours en septembre.

💰 Prix: 100.- /année et
 50.- pour le matériel scolaire

📍 Commune d'Ardon, Chamoson,
 Conthey, Nendaz et Vétroz

i Informations et inscription: Nathalie Zanardini, Route de l'Abbaye 31, 1963 Vétroz
 027 345 37 85 - nathalie.zanardini@vetroz.ch (présence le mardi et le jeudi)

Apprendre la langue est le début de toute intégration!

Des cours de français pour les adultes migrants ont lieu à Vétroz, Ardon et Conthey toute l'année et sont ouverts à toute personne migrante du district de Conthey.

Les élèves peuvent suivre un cours par semaine d'une durée d'1h30. Le coût est de Fr. 100.- par année.

Du lundi soir au vendredi, différents niveaux sont enseignés (débutant, moyen et avancé). La priorité des cours est donnée à la compréhension et à

l'expression orale afin que les personnes puissent se débrouiller dans la vie de tous les jours.

Vous êtes intéressé-e-s par les cours de français ? Vous pouvez vous inscrire pour l'année scolaire 2020-2021. Les prochains cours démarreront début septembre !

Pour s'inscrire :

-Imprimez et remplissez le formulaire d'inscription sur le site internet de la commune: www.vetroz.ch,
 -ou contactez Mme Nathalie Zanardini par téléphone au 027 345 37 85 (présence le mardi et le jeudi) ou par mail à nathalie.zanardini@vetroz.ch



© Studio Bonnardot

AGENDA - 2ème semestre 2020

AOÛT

- 8-11 Camp musical des 4 fanfares à Evolène
 - 16 Sortie d'été au couvert de la Cerise à Ardon • Ski-Club Vétroz
 - 20 Marche à Venthône-Bisse du Bénou, pique-nique-grillades au couvert de Planige • 60+
 - 31 Reprise des cours • Uni Pop
-

SEPTEMBRE

- 4 Eventuel concert Concordia
 - 6 Fête de la Madeleine • Fanfares Union et Concordia. Installation de l'abbé Janvier Nginadio Muntima
 - 12 Grimpelette des Bedjuis • CA Vétroz
 - 19 Disque et raclette • CA Vétroz
 - 23 AG APEV
 - 24 Sortie en car: visite des Mines d'asphalte au Val-de-Travers et des Champagnes Mauler à Môtiers • 60+
 - 26 AG FC Vétroz
-

OCTOBRE

- 3 Sortie nature • APEV
- 4 Loto Hélios, à confirmer
- 10 Championnats vétrozains d'athlétisme • CA Vétroz
- 16 Fête du Football
- 21 Sortie nature • APEV
- 22 Brisolée • 60+
- 24 « Ça mousse à Vétroz » • Fanfare Union
- 30 AG VAG

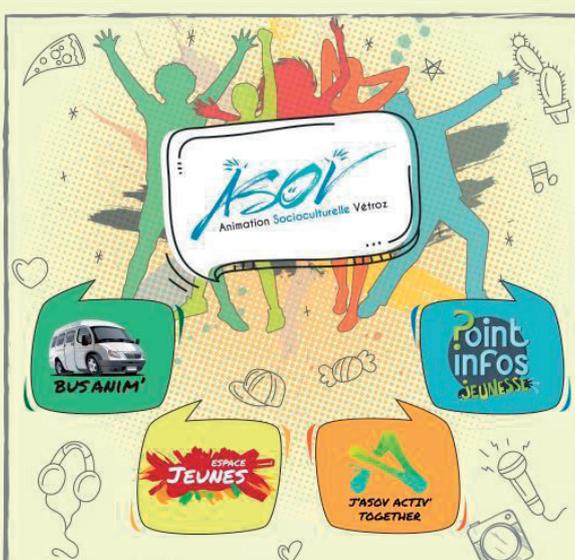
NOVEMBRE

- 6 AG Ski-Club Vétroz
 - 8 AG UCC
 - 13 AG CA Vétroz
 - 14 Sortie nature • APEV
 - 15 Loto FC Vétroz
 - 19 Conférence à la salle paroissiale « Plutôt tôt que tard » Tout savoir sur...les directives anticipées • 60+
-

DÉCEMBRE

- 1-15-22 Messes de l'Avent dans les quartiers
- 8 Messe et fête des jubilaires de mariage pour les paroisses de Vétroz et d'Ardon
- 17 Assemblée et repas de Noël à la salle paroissiale • 60+
- 19 Noël au village, concert de Noël des fanfares et remise des mérites
- 26-29 Cours OJ à Siviez • Ski-club Vétroz

RENTRÉE DE L'ASOV



ASOV
Animation Socioculturelle Vétroz

BUS ANIM

Point Infos JEUNESSE

ESPACE JEUNES

JASOV ACTIV TOGETHER

Qu'est-ce que c'est ?
L'ASOV s'adresse à la population vétrozaine mais principalement aux jeunes de 10 à 20 ans. L'ASOV a comme objectif de développer les loisirs et la culture sur le plan social à travers des activités ludiques, éducatives et culturelles de tout genre. Des heures d'accueil hebdomadaires sont proposées aux jeunes. Ils sont libres de venir et de partir à tout moment de l'accueil. Ils restent donc sous la responsabilité du représentant légal.

En gros l'ASOV c'est :

- Un lieu pour s'exprimer, échanger des idées et des opinions
- S'amuser, profiter de son temps libre tout en s'épanouissant
- Être acteur de ses loisirs, de sa vie
- Découvrir et partager de nouveaux horizons

Infos et contact: 079 937 84 06 asov@vetroz.ch

Instagram: animation_vetroz | Facebook: ASOV Vétroz | Discord: ASOV_Vétroz

Le Bus Anim sera à la cour d'école des Plantys en automne et à la cour d'école de Bresse au printemps:
Les mercredis après-midi de 14h00 à 17h30

Septembre: 2, 9, 16, 23, 30	Avril: 14, 21, 28
Octobre: 7, 14, 21	Mai: 5, 12, 19, 26
	Juin: 2, 9, 16

En cas de mauvais temps, l'accueil se fait à l'Espace Jeunes.

A l'Espace Jeunes:
Les mercredis après-midi de 14h00 à 17h30

Novembre: 4, 11, 18, 25	Février: 3, 10, 24
Décembre: 2, 9, 16	Mars: 3, 10, 17, 24, 31
Janvier: 13, 20, 27	

Pour les jeunes dès le cycle.
Un samedi sur deux de 18h00 à 22h00

Septembre: 5, 9	Février: 6, 20
Octobre: 3, 17, 31	Mars: 6, 20
Novembre: 14, 28	Avril: 3, 17
Décembre: 12	Mai: 1, 22
Janvier: 23	Juin: 5

Durant les vacances scolaires, un programme d'activité est mis en place par et avec les jeunes.

J'ASOV Activ' Together est un comité de jeunes vétrozains âgés de 10 à 20 ans qui créent ensemble des projets qui leur tiennent à cœur pour la population, avec l'aide de l'équipe d'animation. Si tu souhaites faire partie de l'aventure, prends contact avec l'ASOV qui te donnera toutes les informations. Nous nous réunissons environ une fois par mois durant l'année scolaire.

Le Point Infos Jeunesse permet aux jeunes de trouver de l'aide pour leurs recherches de jobs d'été, de métiers, d'apprentissage, et pour créer des lettres de motivation et des CV. L'ASOV est également à l'écoute des jeunes qui ont des soucis dans leur famille, à l'école, entre amis, des soucis d'ordre personnels, etc. Elle prend du temps pour eux et cela reste confidentiel, et se fait sous forme de libre adhésion. Alors n'hésite pas à prendre contact avec nous sur les réseaux sociaux, par téléphone, par mail ou message. Nous sommes là pour toi.

BIBLIOTHÈQUE

Chères lectrices, chers lecteurs,

La bibliothèque de Vétroz-Magnot passe à son horaire d'été dès le 22 juin 2020, en continuant de respecter les normes édictées par l'OFSP :

Tous les lundis de 16h00 à 20h00

Reprise de l'horaire normal dès le 17 août 2020.

Petits rappels :

- Le service de prêt à la demande est interrompu pendant les vacances d'été

- N'oubliez pas notre collection d'e-books que vous pouvez télécharger gratuitement depuis chez vous sur vos tablettes, ordinateurs. Toutes les informations se trouvent sur notre site : vetroz.bibliovs.ch

Nous avons pensé à vos vacances : pour découvrir et visiter notre beau pays, un grand choix de livres vous attend : balades à vélo, en montagne, le long des bisses, guides, jeux...



Nous vous souhaitons de bons moments de lecture et de détente et nous nous réjouissons de vous revoir bientôt.

Bel été !
Le trio de la biblio

*Bibliothèque de Vétroz-Magnot,
route de l'Abbaye 42, 1963 Vétroz –
027 345 37 84 – bibliotheque@vetroz.ch*

BIBLIOTHÈQUE

Avec le départ au 30 juin 2020 de notre responsable Gisèle Philippoz, surnommée affectueusement Gigi par ses collègues, c'est une page de la bibliothèque de Vétroz qui se tourne: 31 ans au service des lecteurs vétrozains, en apportant tout son cœur, son énergie, ses idées, sa passion littéraire, son professionnalisme, son temps.. Maman de deux enfants, la bibliothèque fut pour elle comme son «troisième petit». Son parcours commence en 1989 quand elle devient animatrice à la bibliothèque, située à cette époque au-dessus de la salle paroissiale. En 1991, elle suit la formation de bibliothécaire CLP à Lausanne, puis elle est nommée responsable en 1992. Avec Marinette Evéquo et Ursula Revaz, elles forment le premier trio de la bibliothèque, secondées par le personnel au service du prêt. L'année 2007 est marquée par un grand chamboulement avec l'arrivée de l'informatisation et le déménagement dans la «grange Putallaz». Sous sa houlette, en 2012, la bibliothèque de Vétroz obtient la Certification Biblio Valais Excellence. En 2017, elle organise de main de maître le 35ème anniversaire de la bibliothèque et le 10ème anniversaire de l'arrivée dans les nouveaux locaux. A cette occasion, elle invite le chanteur pour enfants Gaëtan, qui donne un concert auquel plus de 100 participants heureux et enthousiastes prennent part. Lors de l'été 2019, des problèmes de santé la poussent à lever le pied, tout en étant toujours présente avec sa dynamique, sa joie... L'arrivée du Covid19, ne lui a pas permis de terminer son engagement sans faille de la meilleure des façons qu'il soit. Si un virus l'a bien contaminée, ce n'est pas ce dernier mais celui de la lecture qu'elle a transmis aux innombrables visiteurs de la bibliothèque et en particulier à ses deux petits-enfants. Elle reste présente au sein de la Commune, car elle poursuivra son engagement au sein de la commission culturelle. MERCI donc Gigi pour ta présence durant ces 31 années avec toujours cette même énergie, cette même force et ce même enthousiasme. Je te souhaite une belle retraite bien méritée.

L'ancienne équipe de la bibliothèque en 1998

Un nouveau trio, vous accueillera dès le 1^{er} juillet:



Nouvelle responsable, Carole Germanier aura à cœur de relever ce défi et de poursuivre le travail accompli jusqu'ici. Elle a débuté comme bénévole en 2013, et occupe la fonction d'aide-bibliothécaire depuis 2015.

En janvier 2019, Nathalie Vouillamoz a rejoint l'équipe et devient le second membre du trio.

Stéphanie Lomazzi complétera cette triade. Elle amène sa grande expérience de ses 10 années passées au sein de la bibliothèque universitaire de Lausanne.

Je souhaite plein succès à cette nouvelle équipe. Je profite de l'occasion pour remercier tout le personnel de prêt qui année après année, contribue au bon fonctionnement de la bibliothèque communale.



EXTRAIT DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ÉDITION 1^{er} SEMESTRE 2020

Personnel communal

- Suite à la mise au concours du poste, décide de l'engagement de Stéphanie Lomazzi en tant qu'assistante en information documentaire avec entrée en fonction au 1er juillet 2020.
- Suite au départ à la retraite de Dominique Evéquo, nomme Jérôme Bétrisey en tant que taxateur officiel et Laurent Germanier en tant que préposé agricole, préposé au registre des vignes et membre de la Commission communale des taxes cadastrales.
- Décide de l'engagement de Mélanie Raemy en tant qu'apprentie assistante socio-éducative orientation « accompagner des enfants » pour la rentrée 2020-2021.
- Décide de l'engagement de Sandra Pannatier en tant qu'éducatrice de l'enfance remplaçante, avec entrée en fonction au 17 août 2020.
- Décide de l'engagement de Pascal Genoud comme nouveau directeur des écoles suite à la démission de Thierry Evéquo.
- Suite à une démission et à une réorganisation interne, met au concours un poste de dame de nettoyage à 70 % avec entrée en fonction au 1er juillet 2020.

Finances communales

- Prend connaissance et approuve les comptes 2019 de la Municipalité.
- Prend connaissance du rapport de contrôle soumis par la fiduciaire Fidag S.A., responsable de la révision.
- Prend connaissance et approuve les comptes 2019 du Consortage de Motelon.

Travaux publics

- Adjudge le mandat relatif à l'asservissement des puits du Botza et d'Aproz Sources Minérales en lien avec le projet de défense incendie dans la zone industrielle à DPE Electrotechnique SA.
- Concernant la STAP de la ferme de l'Etat, approuve les adjudications suivantes (montants pour 2020) : travaux de curage à Videsa SA, révision des vis de relevage à Boillat & Fils SA, pompe de relevage à Valélectric Farner SA, vannes guillottes et clapet anti-retour à Sistag AG, instruments de mesure – débitmètre à Krohne AG, conduites inox et montage à Charly Gaillard & Fils SA, travaux de génie civil à Moren Frères SA.
- Attribue les travaux de génie civil relatif à l'avenue de la Gare (zone agricole) à Moren Frères SA.
- Prend note de la subvention annoncée par le Service cantonal de l'agriculture pour le remplacement de la conduite Bala-vaud – La Trouille.
- En lien avec la sécurisation des torrents de l'ouest, valide les offres des bureaux Ribl SA, Idealp et BEG SA pour les études du bassin d'eau pluvial de la Jonction.
- En lien avec le plan général d'évacuation des eaux (PGEE), valide les offres de chemisage de Swissreline pour la route du Clos, le tronçon Ecoliers-Terreaneuf et le chemin de Proumay.
- Concernant l'irrigation Praz-Pourris / Proumay, valide les offres de Moren (partie génie civil) et de Charly Gaillard & fils SA (partie sanitaire).
- Valide l'attribution des mandats concernant les 19 lots en lien avec le projet de lutte contre le gel : A1 et A2 à Implenia ; B1 et B2 à Charly Gaillard & Fils SA ; C1 à Orlati SA ; C2 à Charly Gaillard & Fils SA ; C3 à Moren Frères SA ; C4 à Chappot ; D1-2-3 à OIKEN ; D4 à Duvoisin-Groux SA ; D5 à Telsa SA ; D6 à AC/DS Sàrl ; D7 à DPE SA ; D8 à DPE SA ; N1 à Idealp SA ; N2 à Tissières SA ; N3 à DPE SA.
- Accepte l'offre de Pittet-Chatelan pour la restauration de la

route du Rhône.

- Valide l'offre d'Implenia pour la liaison piétonne Derborence-Madeleine-Pré-Fleuri jusqu'à la route cantonale.
- Valide les offres de Charly Gaillard (sanitaire) et de Moren Frères SA (génie civil) relative à l'équipement pour l'irrigation et l'éclairage public du chemin de Proumay.
- Approuve l'offre de Moren Frères SA pour l'entretien des routes communales.

Constructions

- Prend note de l'entrée en force de la zone artisanale réservée des Canadas.
- Concernant l'extension du centre scolaire de Bresse, attribue les mandats suivants : architecture à O&C architectes SA ; ingénieur civil à Kurmann Cretton Ingénieurs SA ; ingénieur en études électriques à Yves Roduit SA ; ingénieurs CVS à Michellod-Clausen SA ; géologue à BEG SA ; CFC 134 Ecole provisoire-Fourniture et installation de containers à l'entreprise WL Bau AG ; CFC 135.0 Ecole provisoire-Terrassement à l'entreprise Moren Frères SA ; CFC 135.1 Ecole provisoire-Installations électriques à AC/DS Sàrl ; CFC 261 Ascenseurs à l'entreprise Clime Ascenseur SA ; CFC 211.1 Echafaudages à Rozal SA ; CFC 171 Pieux à Implenia Suisse SA ; CFC 201-211 Maçonnerie à Implenia Suisse SA ; CFC 222-224 Ferblanterie-couverture à Bornet SA ; CFC 230 Installation électrique à Swisspro SR SA ; CFC 243 Chauffage à Coutaz SA ; CFC 244 Ventilation à GD Climat ; CFC 250 Sanitaire à Charly Gaillard et Fils SA.

Écoles et structures communales de la petite enfance

- Prend note que le Canton a retenu la Commune de Vétroz comme commune pilote pour le projet Vélobus.
- Prend note que 623 élèves sont prévus pour la rentrée scolaire 2020, contre 588 en 2019.
- Suite à la décision d'ouvrir une 29^{ème} classe, à une réorganisation interne et à un départ à la retraite, met au concours et propose au Canton les désignations aux postes d'enseignant de Océane Bender, Méline Defago, Stéphanie Darbellay-Gabbud et Céline Habegger.
- Suite à la nouvelle organisation scolaire des cycles de 1-2H, décide de modifier les prestations de l'UAPE (matin 6h45-9h devient matin 6h45-8h15 et matin 6h45-9h-midi devient matin 6h45-8h15-midi) et valide la diminution de Fr. 2.- appliquée sur chaque classe de tarif pour ces prestations.
- Prend note du nouvel horaire pour la rentrée scolaire 2020-2021 à savoir le matin : 8h10-11h30 (et non plus 8h15) et l'après-midi : 13h30-16h05 (et non plus 16h00). Les horaires ont dû être adaptés afin, d'une part, de respecter la durée de récréation (15 minutes) et, d'autre, de ne pas empiéter sur la période suivant la récréation.

Demandes et divers

- Approuve les statuts de l'Agglomération et le concept d'Association de droit public.
- Accepte le Règlement intercommunal des Coteaux du soleil pour Etat-major de conduite régionale (EMCR) sur la gestion des situations particulières et extraordinaires et le transmet au Conseil général pour validation.
- Prend note de l'homologation par le Conseil d'Etat du nouveau Règlement de police.
- Prend part en délégation aux célébrations des 90 ans de Moïse Challandes et de Giuseppe Cocco.

PROJETS ET TRAVAUX

RÉOUVERTURE DE LA ROUTE AGRICOLE ROTTES-DERBORENCE

Donnant suite à la sollicitation de notre conseiller en charge des travaux publics M. Stéphane Papilloud, le Conseil municipal a traité du cas de la réouverture de la route agricole dans le secteur Derborence-Rottes le long de la bretelle menant à l'autoroute. Cette réouverture permet aux usagers, à l'exception des poids lourds, d'emprunter cette portion de route et ainsi d'éviter le carrefour Derborence-Rottes pour atteindre la bretelle de l'autoroute.

AMÉNAGEMENTS SUR L'AVENUE DE DERBORENCE

En collaboration étroite avec les riverains et dans le but de modérer le trafic véhiculaire, la Municipalité a procédé durant l'été 2019 à la modification des aménagements sur l'avenue de Derborence. Les îlots de béton en place ont été déplacés et remplacés par une solution plus pérenne avec bordures fixes et végétalisation. Les travaux sont aujourd'hui terminés et ce modèle d'aménagement sera sans doute réitéré sur d'autres routes communales.

Par la même occasion, la Municipalité en a profité pour rafraîchir les îlots du chemin des Ecoliers qui dataient d'une trentaine d'années.



REPRISE DE LA ROUTE DE DÉBORD PAR LE CANTON

Le tronçon de la route de la Zone industrielle situé entre la bretelle de l'autoroute et la route du Rhône a été classée « route cantonale » par le Conseil d'Etat en avril 2019. Cette modification de statut s'inscrit dans le projet cantonal de création d'un nouvel axe de trafic au sud de l'autoroute reliant Sion à Chamoson. A dater de ce jour, l'entretien de cette route est réalisé par les services cantonaux.

RÉAMÉNAGEMENT DE LA T9

Le Conseil d'Etat a décidé en date du 3 juin 2020 d'approuver le projet de réaménagement urbain de la route cantonale dans le vieux-village. La détermination de l'agenda des travaux est en cours de discussion avec les instances cantonales. Nous y reviendrons plus en détail lors d'une prochaine édition.

TRAVAUX TERMINÉS :

- Réfection de la route de l'Industrie sud
- Réfection du secteur Millièrè / Nord / Préfecture
- Création de la route du Grand-Canal
- Routes agricoles le long du canal Sion-Riddes

STATION DE RELEVAGE DE LA ZONE INDUSTRIELLE :

La station de relevage des eaux usées de l'ensemble de la zone industrielle a été projetée en 1966. Sa réalisation a été entreprise dans les années suivantes, en marge des travaux de la construction de la STEP intercommunale. Les investigations menées en 2018 sur cette infrastructure ont mis en évidence la nécessité d'une révision en profondeur de l'ensemble des machines et équipements électromécaniques. Pour un coût total dépassant les Fr. 200'000.-, ces révisions ont été menées de 2019 à 2020 et sont à ce jour terminées.

*Pour le Service technique,
Stéphane Papilloud, président
Nicolas Berner, chef technique*

RÉSEAUX D'EAUX, COMPTEURS, ÉQUIPEMENTS ET RESTRICTIONS

Le nouveau règlement d'eau potable a été approuvé par le Conseil général en date du 2 mars 2020, par M. Prix et est en cours d'homologation par le Conseil d'Etat. Donnant suite à la demande du pouvoir législatif communal, la question des compteurs d'eau potable a été soulevée et intégrée dans ce projet. La planification de la mise en place des compteurs d'eau potable retenue par le Conseil municipal indique une installation auprès des commerces d'ici la fin 2020, puis annuellement une série de compteurs seront posés pour les résidents entre 2021 et 2027. Nous y reviendrons plus en détail lors d'une prochaine édition.

C'est dans ce contexte que la Municipalité a inscrit à son agenda le développement du réseau d'irrigation. Actuellement le ¼ des zones résidentielles en est équipé. Durant les années à venir, il est prévu d'étendre par étape notre réseau d'irrigation afin de desservir l'ensemble de la zone résidentielle. Au final, chaque quartier aura un accès au réseau d'irrigation, ce qui n'est actuellement pas le cas pour les secteurs du village sis à l'est de l'avenue des Vergers, aux abords de la route cantonale et partiellement dans le vieux-village.

Entre 2018 et 2020, l'extension du réseau d'irrigation a permis de couvrir la partie ouest du vieux-village (rues du Prieuré, Vignerons, Abbaye), ainsi que les rues du Manège, Marais nord, Millière est, Nord, Préfecture, Iles nord, Praz-Pourris, Proumay, Granzettes et Cantonale partielle. Au vu des investissements importants nécessaires (un total de plus de 3 millions de francs), ces travaux planifiés s'étaleront sur plusieurs années. Ces travaux seront coordonnés aux autres investissements communaux (routes, îlots, services, etc.) et dans la mesure du possible précéderont l'installation des compteurs d'eau potable dans les habitations.

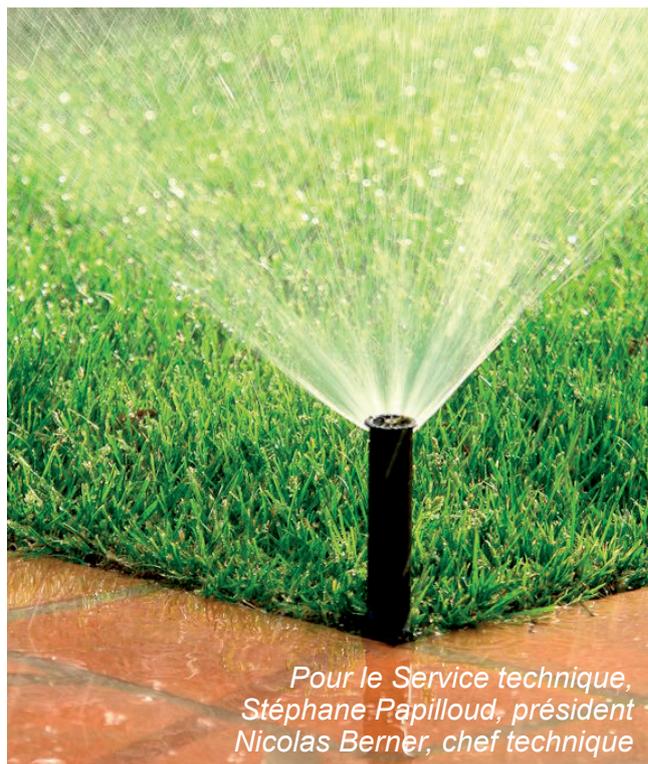
La Municipalité rappelle aux propriétaires l'obligation réglementaire de se raccorder au réseau d'eau irrigation lorsqu'un quartier en est pourvu. En cas de volonté spontanée de greffer sa parcelle au réseau d'irrigation public, si aucun raccordement n'existe, le propriétaire est prié de s'annoncer préalablement au service technique (service.technique@vetroz.ch ou 027 345 37 81). En cas de pose d'un nouvel équipement dans un quartier, la Municipalité en informera préalablement les riverains afin d'établir la coordination nécessaire.

RESTRICTIONS ESTIVALES :

Globalement, la quantité d'eau potable totale consommée par la population ne cesse de croître. Durant la saison chaude, les captages d'eau potable diminuent fortement (période d'étiage) et ne permettent plus de subvenir à nos besoins. Par conséquent, la Municipalité demande à la population de :

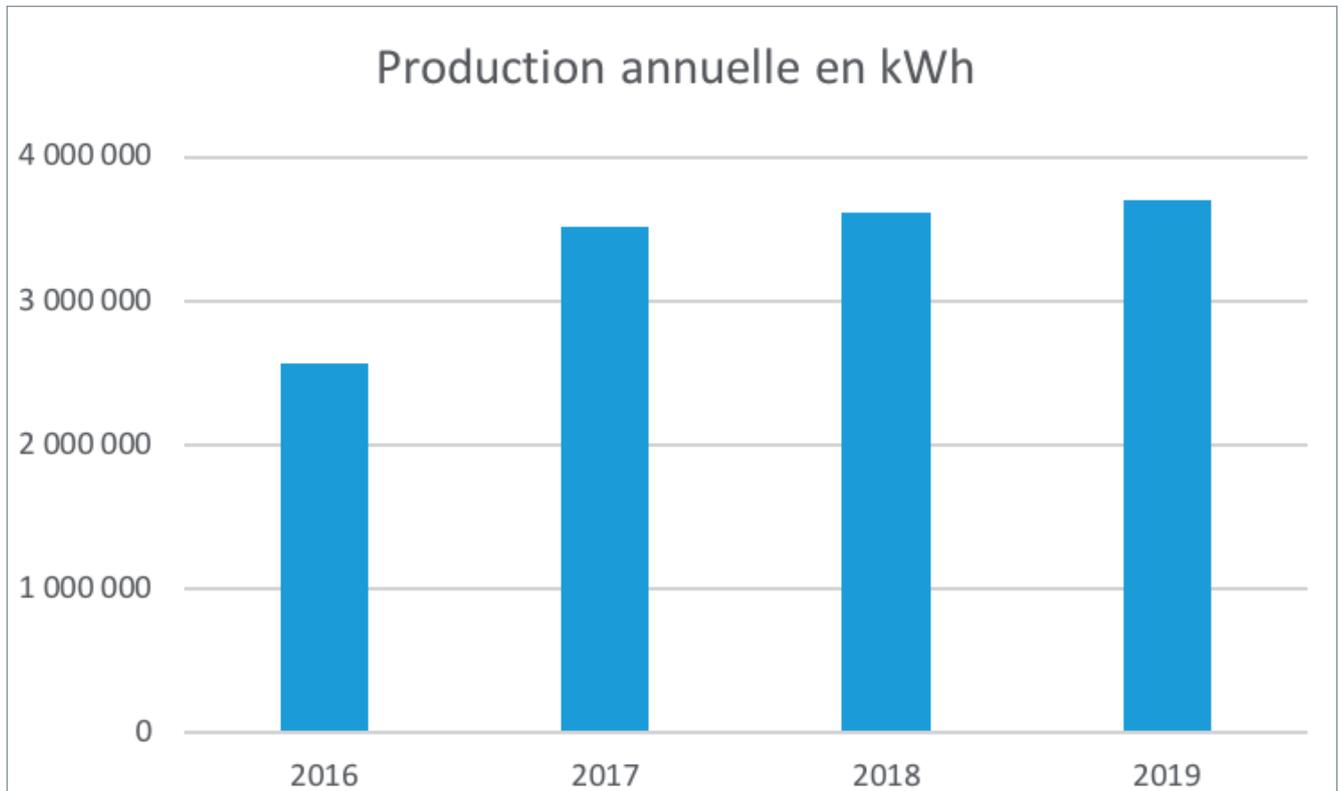
1. Dans les quartiers équipés du réseau public d'irrigation, procéder aux arrosages (pelouses, jardins, etc.) impérativement avec le réseau d'irrigation.
2. Sur l'ensemble du territoire communal, veiller à éviter tout gaspillage d'eau potable.

En cas de non-respect de ces exigences, des contrôles et verbalisations pourront être ordonnés par la Municipalité.

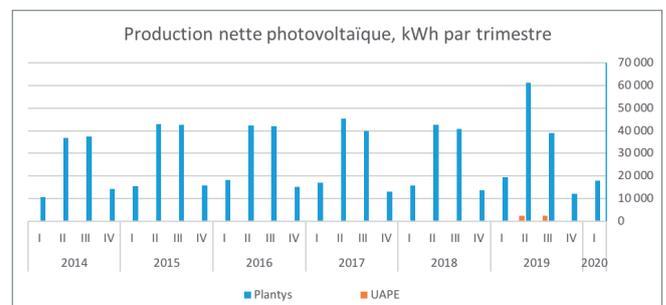


*Pour le Service technique,
Stéphane Papilloud, président
Nicolas Berner, chef technique*

PRODUCTIONS ÉLECTRIQUES



Le turbinage intercommunal d'eau potable à Péteille a permis de produire depuis sa mise en fonction en mai 2016 plus de 13.4 millions de kWh cumulés. En 2019, près de 3.7 millions de kWh ont été produits. A mettre en rapprochement avec la consommation moyenne annuelle d'un ménage-type suisse de 2 ou 3 personnes (Energie-environnement.ch) qui consomme chaque année entre 3000 et 4000 kWh.



Les toitures du site scolaire des Plantys ainsi que celle du bâtiment sud de l'UAPE ont été équipées de panneaux solaires photovoltaïques. Une partie du courant est autoconsommée et le solde, visible sur le graphique ci-contre, est réinjecté dans le réseau de distribution. Si les bâtiments de l'UAPE consomment pratiquement toute leur énergie produite, le site des Plantys produit plus qu'il ne consomme. Cette disparité est principalement due à la surface dédiée au photovoltaïque, proportionnelle à la puissance de l'installation : 105 kW pour les Plantys contre 19 kW pour l'UAPE.

*Pour la commission Énergie environnement,
Fabien Papilloud, président
Nicolas Berner, chef technique*

INFORMATIONS OFFICIELLES

FINANCES COMMUNALES - COMPTES 2020

Nous vous présentons ci-dessous l'aperçu général des comptes 2019 de la Municipalité de Vétroz, tels que validés par le Conseil général en séance plénière du 15 juin 2020 et où figure également le budget à titre de comparaison.

1. Compte de fonctionnement	Budget 2019	Comptes 2019	Ecart C/B	Ecart %
Charges financières	20'097'570.-	20'763'367.50	665'797.50	3.31 %
Revenus financiers	24'195'610.-	25'525'260.53	1'329'650.53	5.50 %
Marge d'autofinancement	4'098'040.-	4'761'893.03	663'853.03	16.20 %
Amortissements comptables	5'481'000.-	4'642'892.70	-838'107.30	-15.29 %
Excédent de revenus	-	119'000.33	119'000.33	-
Excédent de dépenses	1'382'960.-	-	-1'382'960.-	-

2. Compte des investissements	Budget 2019	Comptes 2019	Ecart C/B	Ecart %
Investissements bruts	8'729'400.-	6'072'697.95	-2'656'702.05	-30.43 %
Recettes d'investissements	1'532'900.-	1'162'087.30	-370'812.70	-24.19 %
Investissements nets	7'196'500.-	4'910'610.65	-2'285'889.35	-31.76 %

3. Financement	Budget 2019	Comptes 2019	Ecart C/B	Ecart %
Marge d'autofinancement	4'098'040.-	4'761'893.03	663'853.03	16.20 %
Investissements nets	7'196'500.-	4'910'610.65	-2'285'889.35	-31.76 %
Insuffisance de financement	3'098'460.-	148'717.62	-2'949'742.38	-95.20 %

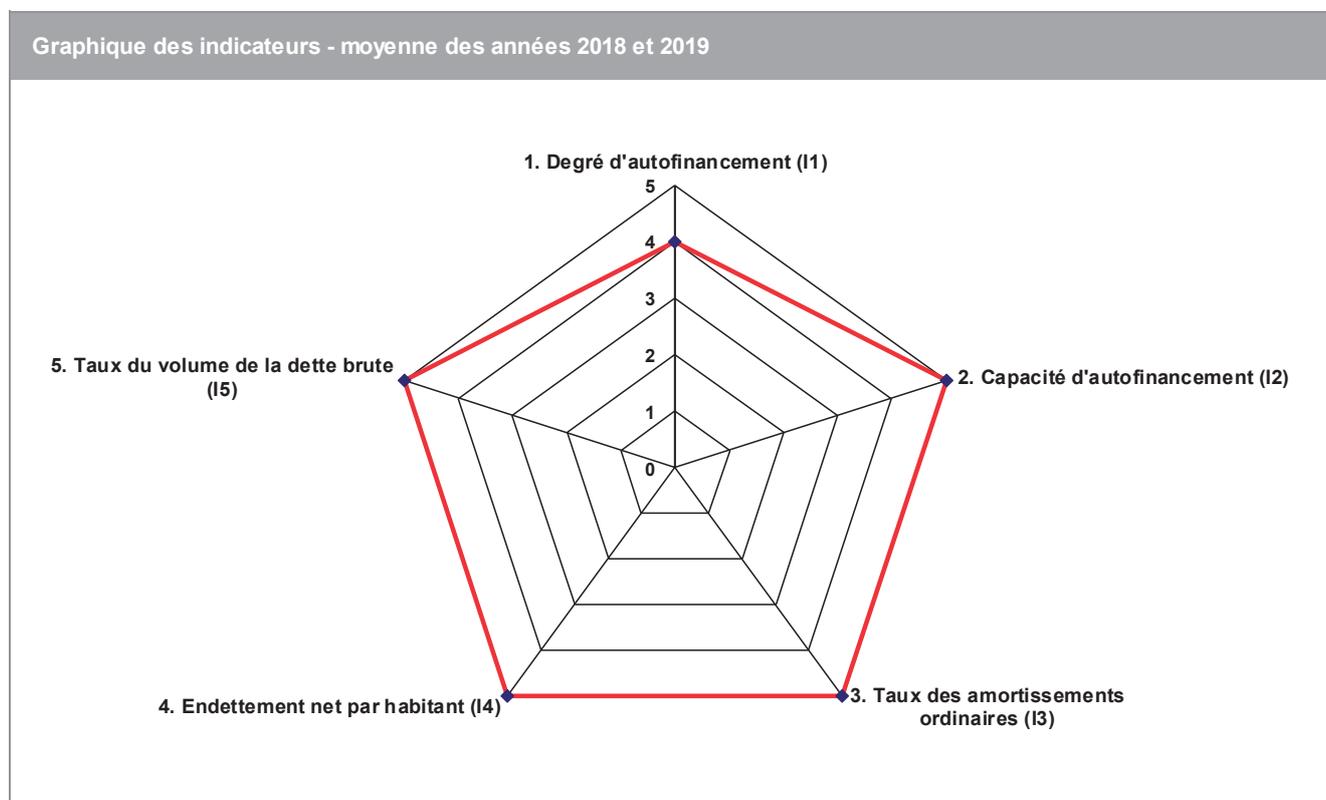
4. Modification du capital	Budget 2019	Comptes 2019	Ecart C/B	Ecart %
Insuffisance de financement	3'098'460.-	148'717.62	-2'949'742.38	-95.20 %
Investissements nets	7'196'500.-	4'910'610.65	-2'285'889.35	-31.76 %
Amortissements comptables	5'481'000.-	4'642'892.70	-838'107.30	-15.29 %
Augmentation de la fortune nette	-	119'000.33	119'000.33	-
Diminution de la fortune nette	1'382'960.-	-	-1'382'960.-	-

Comme mentionné ci-dessus, l'**insuffisance de financement** des investissements nets 2019 est inférieure de CHF 2'949'742.38 au montant budgétisé.

Ceci s'explique par deux éléments conjugués, à savoir :

1. une marge d'autofinancement plus favorable que prévue : 663'853.03
 2. des investissements nets inférieurs à la prévision : 2'285'889.35
- Soit un écart favorable de : 2'949'742.38**

Le graphique ci-dessous résume les 5 ratios ressortant des indicateurs financiers instaurés par le Canton du Valais. A la lecture de celui-ci, vous constaterez que la note maximale est atteinte, hormis pour ce qui est du degré d'autofinancement et qui s'explique par le volume élevé des investissements.



L'exercice comptable 2019 dégage une marge d'autofinancement arrêtée à CHF 4'761'893.03, supérieure de CHF 663'853.03 à la prévision établie et en baisse de CHF 264'818.38 par rapport à celle de l'exercice 2018.

Ce bon résultat s'explique principalement par les recettes fiscales, en augmentation de 4.66% par rapport à l'année 2018, et dépassant de CHF 1'307'903.67 le montant global budgétisé (nature 40) pour 2019. Le constat est toutefois un petit peu moins réjouissant pour les personnes morales, puisque les recettes d'impôts sont inférieures de CHF 951'520.85 à la prévision établie et en baisse de CHF 859'880.45 par rapport à 2018.

Les amortissements ordinaires 2019 représentent CHF 4'062'900.- et les amortissements complémentaires CHF 579'992.70. Le taux global des amortissements est ainsi arrêté à 12.4% pour l'année 2019.

Les investissements nets 2019 s'élèvent à CHF 4'910'610.65 et sont inférieurs de CHF 2'285'889.35 à la budgétisation établie. L'écart provient du fait que plusieurs projets n'ont pas été réalisés, ne l'ont été que partiellement ou ont généré des dépenses plus faibles que prévues.

Avec une fortune de CHF 13'709'483.30 au 31.12.2019, en augmentation de CHF 119'000.33 par rapport au 31.12.2018,

la Municipalité de Vétroz demeure en mesure de faire face à ses engagements.

Les indicateurs financiers de l'Etat du Valais confirment à l'issue de l'exercice 2019 la bonne santé financière de la Municipalité de Vétroz, laquelle obtient un score de 23 points sur les 25 possibles. Voici le détail des résultats par ratio :

- un bon degré d'autofinancement des investissements (97% / 4 points),
- une bonne capacité d'autofinancement satisfaisante (19.4% / 4 points),
- un taux des amortissements ordinaires suffisant (10,5% / 5 points),
- un endettement net faible (CHF 2'710.- par habitant / 5 points),
- un très bon taux du volume de la dette brute (145.8% / 5 points).

En résumé, l'exercice 2019 est marqué par une très bonne maîtrise des charges de fonctionnement et des recettes fiscales supérieures aux prévisions. La situation financière de la Municipalité peut être qualifiée de saine, avec un endettement par habitant qualifié de faible et un bon degré d'autofinancement des investissements.

*Pour la commission des finances
Olivier Cottagnoud, Président de la Municipalité
Laurent Sepey, Chef du Service financier*



© Studio Bomardot



MUNICIPALITÉ
DE VÉTROZ

Contact

Municipalité de Vétroz
Route de l'Abbaye 31
1963 Vétroz

Téléphone: 027 345 37 70
Fax: 027 345 37 71

administration@vetroz.ch
www.vetroz.ch

Heures d'ouverture

Lundi	08:00–12:00
Mardi	08:00–12:00
Mercredi	08:00–12:00 13:30–17:30
Jeudi	08:00–12:00
Vendredi	08:00–12:00
Samedi	fermé
Dimanche	fermé
Fermé durant les jours fériés.	